

Vacation : Mai 2018
Projet : Parc Photovoltaïque
Localisation : MOUSSOULENS Lieu-dit : La Garouselle
Maitre d'ouvrage : TOTAL SOLAR
Bureau d'étude : Tauw France - Agence de Lyon
Documents communiqués : PC, Etude d'impact,
Diffusion avis : C. Delorme, S. Gelle, M. Saccona

▪ La localisation

Le projet de centrale photovoltaïque est situé au Nord-est du bourg sur une parcelle triangulaire de 6 hectares, cadastrée n°873 au lieu-dit "La Garouselle".

Ce site est une ancienne plateforme d'enrobage entourée de merlons. Il est situé au sommet d'une butte à une altitude comprise entre 200 et 208 m avec une très légère pente vers le Sud-est

Le projet prévoit l'implantation de 10 560 modules. Il comporte 352 tables, elles-mêmes constituées de 2 rangées de 15 modules photovoltaïques disposés en portrait.

Chaque structure mesurera environ 16 m de long pour une hauteur d'environ 2 m.

▪ Les unités paysagères

Le territoire de la commune de Moussoulens appartient au Nord à l'unité paysagère « Le Cabardès des piémonts » et au Sud à l'unité « La plaine vallonnée du Carcassès ».



La plaine vallonnée du Carcassès

Au coeur du sillon audois, la plaine du Carcassès s'étend entre les reliefs du Cabardès au Nord, les collines du Bas-Minervois à l'Est, les versants des Corbières et de la Malepère au Sud. Elle s'adoucit peu à peu vers la plaine du Lauragais à l'Ouest.

Cette plaine forme aussi un espace de transition entre la grande plaine viticole de l'Aude à l'est, et les plaines et collines céréalières du Lauragais à l'ouest : le climat change ici, passant sensiblement de l'aridité méditerranéenne à l'humidité océanique, les champs labourés côtoyant les vignes, les pinèdes se mélangeant aux bois de feuillus.

La plaine vallonnée du Carcassès forme ainsi un ensemble s'allongeant sur 20 kilomètres d'Est en Ouest pour 10 kilomètres du Nord au Sud. En son centre, Carcassonne connaît une certaine dynamique et la pression urbaine marque les paysages autour de la ville et dans les villages des alentours.

Le Cabardès des piémonts

Le piémont du Cabardès est formé de cuestas plus ou moins boisées. Ces reliefs calcaires dessinent des vallons orientés Nord-ouest Sud-est et de petits plateaux arides. Ils forment un ensemble allongé au pied de la Montagne Noire, long de 35 kilomètres et large de 2 à 5 kilomètres environ. Huit villages et de nombreuses fermes occupent ce territoire, le bourg le plus important étant Montoliou. Seules quelques petites routes départementales traversent le Cabardès du piémont, connectant les bourgs au sillon audois et à la RN 113.

▪ L'occupation et la perception du site

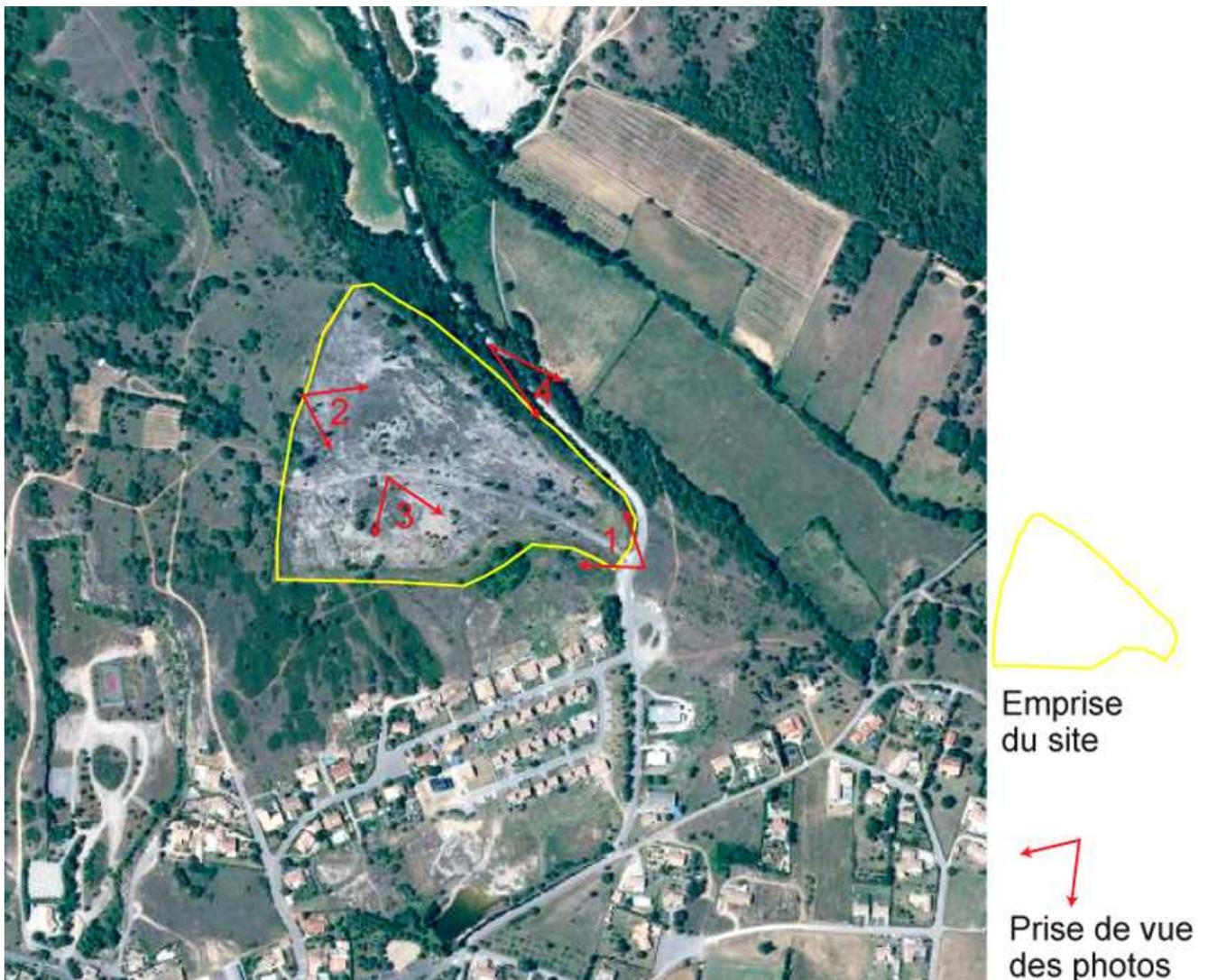
Le site est une ancienne parcelle industrielle entourée de merlons d'environ 2,50m de haut.

La hauteur des merlons est par endroit renforcée par une végétation arbustive dense.

Ces merlons empêchent toutes relations visuelles entre l'intérieur et l'extérieur de la parcelle.

Le seul lien visuel de l'extérieur sur l'intérieur site s'effectue par l'étroit passage d'accès encadré par les merlons.

Une végétation arbustive de type garrigue et quelques arbres ont colonisé le site en dégradant la couche de bitume qui recouvre le sol.



La parcelle est située au Nord du bourg à proximité d'un quartier d'habitat pavillonnaire

Le merlon périphérique empêche toutes vues sur le site



Vue 1 sur l'entrée du site

L'étroit passage encadré par les merlons permet depuis l'extérieur, la seule vue sur le site.
Le projet prévoit l'installation d'un portail à l'entrée qui réduira cette vue.



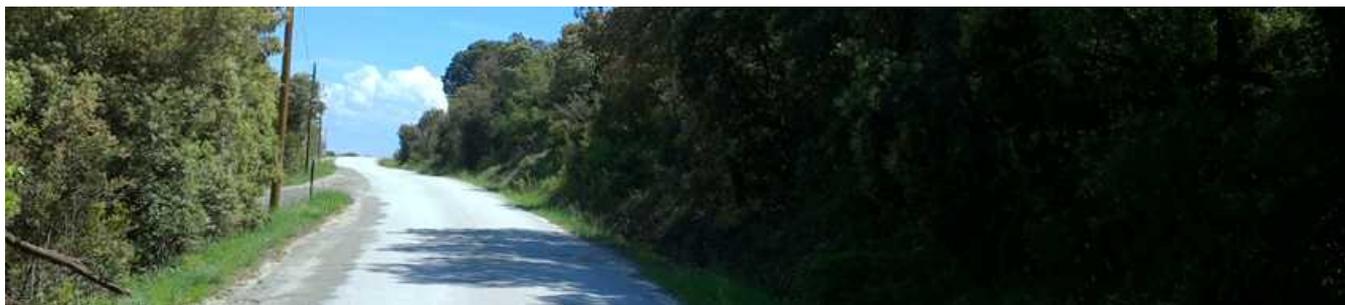
Vue 2 sur la parcelle depuis le haut du merlon à l'extrémité Nord de la parcelle.

Le sol est recouvert de bitume dégradé par la végétation qui colonise le site
Le merlon périphérique qui enferme la parcelle est couvert d'une strate herbacée et ponctuellement de quelques buissons.



Vue 3 sur la végétation qui colonise le site

Par endroit, le tapis de végétation qui recouvre le bitume est dense.
Ces arbustes de type garrigue sont mellifères, ils attirent et nourrissent de nombreux insectes.



Vue 4 depuis la route qui longe la bordure Est du site.

Sur le côté droit de la route, le merlon qui borde la parcelle est entièrement occupé par un taillis arborescent qui empêche toutes vues sur le site.

▪ ***Avis et recommandations***

Le site de l'ancienne plate forme d'enrobage cerné par un merlon qui empêche toutes vues depuis l'extérieur, est paysagèrement apte à recevoir une centrale photovoltaïque

L'implantation de panneaux photovoltaïques sur cette parcelle devra requalifier cette friche industrielle sans dénaturer les caractéristiques paysagères du lieu.

- La clôture grillagée en pied de merlon ne devra pas être implantée coté extérieur mais à l'intérieur du site pour ne pas artificialiser le lieu.
- Les équipements et édicules annexes (citerne, poste de livraison et de transformation, ...) devront être installés à l'intérieur du site de façon à ne pas être perçus depuis l'extérieur.
- La végétation située sur les merlons périphériques devra impérativement être conservées car elle renforce le confinement de la parcelle.
- La végétation de type garrigue de plantes mellifères qui a colonisé le sol en bitume, devra dans la mesure du possible être préservée ou réimplantée.

Fait à Strasbourg le 27 Juin 2018